

Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

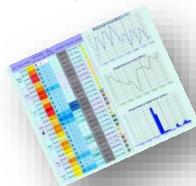
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



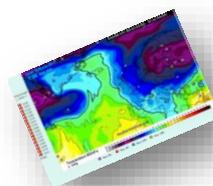
METEO

Il est tombé de 10 à 30 mm cette semaine.

Pluie et températures



Modèles



2019 – pluviométrie et températures



2019	70									
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
POSTE	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,6
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	13,3	437,5	12,9	567,0	12,7	459,3	13,5	478,3	12,7	552,0



Stades et état des cultures

Semis du 05/08 sans travail du sol...

*...semis de fin août avec travail du sol
qui a asséché le lit de semence*



Gros colza



Les colzas poussent, ils ont pris du volume cette semaine.
Quelques ressemis ont eu lieu fin septembre.

DESHERBAGE

Photo du 23/09...

Les vulpins lèvent dans ce colza



...photo du 30/09



Les coquelicots lèvent (minuscules cotylédons)



Conseil

En fonction de la flore présente, un désherbage uniquement à base de [IELO](#) positionné en novembre peut suffire (efficace sur matricaire, bleuet, laiteron, légumineuses, coquelicot, géraniums et sur graminées).

Attendre que les dicotylédones lèvent dans les colzas non désherbés pour utiliser les herbicides type [MOZZAR](#).

[MOZZAR](#) peut être mélangé avec [KERB](#) FLO ou avec un antigaminée foliaire.

Il est également trop tôt pour désherber les colzas Clearfield.

Programmes désherbage dicotylédones : [Voir bulletin Agrosaône N°23](#)

Insectes

Morsures de grosses altises = morsures de 2 à 5 mm en général bien circulaires



Liriomyza sp – mouches mineuses du colza (non nuisible)



Colonie d'abeilles sauvages



Captures de grosses altises en Haute-Saône

Commune	Variete	Date semis	Nbre de captures de la semaine	Captures cumulées depuis le début du vol
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	PAMELA	22/08/2019	1	1
BOUGNON	TREZZOR, amazonite, addition	23/08/2019	5	30
CHASSEY-LES-MONTBOZON	TREZZOR	24/08/2019		30
CHOYE	HAROME	29/08/2019	12	37
CORNOT	ADDITION	23/09/2019	5	10
CUGNEY	ARCHITECT	25/08/2019	5	42
FILAIN	FELICIANO KWS	17/08/2019		1
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	melange	29/07/2019	0	0
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	mambo	21/08/2019	2	2
HUGIER	imperial clearfield	23/08/2019	6	23
MONT-SAINT-LEGER		20/08/2019	5	37
PESMES	ARCHITECT + PT	25/08/2019	7	17
RIOZ	HAROME	23/08/2019	3	3
ROCHE-ET-RAUCOURT	melange	27/07/2019	4	4
SORNAY	ALICANTE - ALLIBABA	05/08/2019	2	6
VILLEFRANCON	TEMPTATION	25/08/2019	1	3
VILLERSEXEL	HARPEGE	26/08/2019		8

Conseil

Les **petites altises sont toujours actives**, des bordures sont à nouveau envahies après avoir été ressemées. **Surveillez les parcelles.**

Les **grosses altises** sont toujours piégées (voir tableau des captures ci-dessus) mais nous n'observons pas encore d'infestation suffisante pour dévorer les petits colzas.

Les **charançons du bourgeon terminal** n'ont pas été piégés cette semaine.

Pour l'instant, aucune intervention insecticide à prévoir. **Attendre le prochain bulletin.** Nous vous informerons dans les bulletins à venir des méthodes de raisonnement des interventions, des dates de traitements et des produits à utiliser en fonction de ce que nous observerons sur le terrain.

Pour toutes les interventions insecticides, **laissez des témoins non traités !**

5 – Régulateur à l'automne

Les régulateurs à l'automne ne sont quasiment jamais utiles. Même avec des élongations, les dégâts attribuables au gel sont rares.



Stades et état des cultures

Les semis ont commencé.

La technique du faux semis et le décalage de la date de semis

[Voir bulletin Agrosaône N°24](#)

Dans les situations à risque, il faut savoir attendre que les graminées lèvent avant de semer ! Les levées de vulpins est en cours.

Les vulpins lèvent massivement dans cette parcelle qui sera semée en orge.

C'est ce genre de parcelle qu'il faut semer le plus tard possible après avoir détruit tous ces vulpins.

Une destruction mécanique laissera encore beaucoup de vulpins.

Le glyphosate, avec un mode d'action spécifique, permet de détruire les vulpins et ray-grass résistants aux herbicides à mode d'action foliaire.

Au regard des levées importantes, une stratégie de désherbage avec des herbicides à mode d'action racinaire est indispensable.



D'autres arguments vont en faveur d'un semis plus tardif : les insectes.

- Les pucerons sont dans les maïs, les colonies de *Rhopalosiphum padi* sont parfois importantes.
- Les cicadelles ont provoqué parfois de gros dégâts dans les blés à l'automne 2018 notamment en semis direct derrière soja. N'oubliez pas de nettoyer les parcelles **avant** la levée du blé si semis précoce.



Dés herbage en interculture - Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Efficacité des herbicides sur les vivaces et dicotylédones difficiles à l'interculture

Adventices visées	Glyphosate + adjuvant	Glyphosate + 2,4-D* + adjuvant	2-4 D*	BANVEL 4 S**
Ambrosie	720 à 1 080 g		840 g	0,6 l
Armoise	1 800 g		840 g	0,6 l
Avoine à chapelet	1 080 g			
Chardon (15cm à boutons floraux)	1 080 g	720 g + 840 g	840 g	0,6 l
Chiendent rampants (floraison)	1 080 g			
Chiendent pied de poule	1 980 g			
Grande Berce (Bisannuel ou vivace)		1 440 g + 840 g		
Laiteron (début elongation)	1 080 g	900 g + 840 g		
Liseron des haies	2 160 g	1 440 g + 840 g	840 g	0,6 l
Liseron des champs (25 cm à floraison)	2 160 g	1 440 g + 840 g	840 g	0,6 l
Ortie	2 160 g			0,6 l
Prêle				
Renouée amphibie	2 160 g	1 440 g + 840 g		
Rumex	1 080 g	1 080 g + 700 g		0,6 l
Tussilage	2 160 g			

*seuls CHARDOL 600, U 46 PRO, U 600 D, U 600 PRO sont homologués - ** traitement uniquement en août - septembre

⚠ Attention à l'antagonisme glyphosate + 2,4-D sur graminées (chiendent)

- Eradication : efficacité > à 90%, mais plusieurs interventions seront peut être nécessaires pour éliminer les ronds importants.
- Bonne efficacité 70 à 90 %
- Contrôle des populations : efficacité comprise entre 50 et 70%
- Effet nul ou limité

⚠ Attention : Certaines cultures qui suivent le traitement sont sensibles au 2,4 D ou au dicamba, ce qui implique de respecter un délai avant l'implantation. Le tableau suivant résume les délais à respecter.

Cultures	Utilisation du 2,4-D = Délai avant implantation
Colza, Cultures légumières, CIPAN légumineuse et crucifère	Ne pas traiter lors de l'interculture avec du 2,4-D avant ces cultures
Pomme de terre, Tournesol	2 mois
Betterave, Féverole, Lin, Luzerne, Pois	1 mois
Maïs	15 jours
Céréales à paille, CIPAN graminées	7 jours

Cultures	Utilisation du BANVEL 4 S (dicamba) = Délai avant implantation
Colza	40 jours et si culture implantée après labour
Céréales d'hiver	3 semaines

Optimiser l'efficacité du glyphosate

Pour garantir une efficacité maximale du glyphosate, il convient de respecter quelques règles d'utilisation :

- **Intervenir au bon stade**
- **Traiter en bonnes conditions**
 - temps calme (vent < 19 km/h ou niveau 3 sur l'échelle de Beaufort)
 - hygrométrie > 70 % (facteur prépondérant, amélioré s'il est à 90 %), possible sur faible rosée
 - température comprise entre 15 et 25°C, éviter les applications sur sols froids (sur vivaces, la température du sol influence l'efficacité du traitement)
 - délai avant la pluie de 1 à 6 h (variable selon les spécialités)
 - éviter les stress hydriques et préférer les applications sur sols humides
 - traitements sur chaume : lors des périodes où l'hygrométrie est faible et les températures élevées préférez les traitements matinaux pour bénéficier de la rosée.
- **Privilégier les applications à bas volumes : 100 l d'eau /ha maximum**
- **Limiter les risques de dérive** : utiliser des buses anti-dérives et si possible un adjuvant qui possède la mention « limitation de la dérive » (ex : HELIOSOL).
- **Prendre en compte la dureté de l'eau** : Les ions calcium inactivent les molécules de glyphosate, ce qui nuit à l'efficacité du traitement. Pour limiter ce phénomène, utiliser préférentiellement du sulfate d'ammonium (spécialité autorisée pour l'usage en bouillie herbicide, de type ACTIMUM). (100 g de sulfate d'ammonium neutralise 100 ppm de calcium dans 100 l d'eau)
- **Utiliser des adjuvants adaptés**

Bien que de nombreuses spécialités contiennent des surfactants, l'ajout d'adjuvant permet d'améliorer et de régulariser l'efficacité du glyphosate, surtout à faible dose et à faible volume. Le glyphosate pénètre dans les plantes avec l'eau (il est hydrophile).

 - L'huile (hydrophobe) est donc un adjuvant qui présente peu d'intérêt.
 - Le sulfate d'ammonium est l'adjuvant indispensable pour son effet sur la dureté de l'eau et son effet « hygroscopique » (maintien de l'hygrométrie autour de la gouttelette de pulvérisation).
 - Les mouillants (HELIOSOL) ou adjuvants acidifiants (ELTON) sont possibles mais préférez les adjuvants cationiques (REGAIN, SILWETT L77, SURF 2000...).
- ⚠ **Attention** : Certains mouillants améliorent mieux l'efficacité du glyphosate que d'autres : HELIOSOL et SURF 2000 sont supérieurs à LI 700 ou SILWETT L77 ou GONDOR. Ne pas utiliser d'EPSOTOP (le Mg neutralise le glyphosate).

En conclusion, on peut retenir à titre d'exemple d'utiliser les adjuvants suivants :
SURF 2000 0,1 % + ACTIMUM 0,5 à 1% ou HELIOSOL 0,2 % + ACTIMUM 0,5 à 1 %

- **Respecter les délais avant le travail du sol**
Le glyphosate pénètre dans la plante par absorption foliaire, plus ou moins rapidement selon la physiologie de la plante (annuelle ou vivace).

Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Les spécialités type [DEFI](#), [TROOPER](#), [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée ou 1 feuille et plus : pas de problèmes de sélectivité.

[FOSBURI](#) est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue [BATTLE DELTA](#) est autorisé en prélevée.

Les spécialités [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) et le [chlortoluron](#) sont à éviter sur les zones de captage

Le désherbage au stade pointant peut être envisagé mais peut parfois être phytotoxique. Les problèmes de sélectivité sont surtout observés sur grains en surface, mal recouverts.

Voir article ([cliquez](#))

et résultats d'essais Arvalis ([cliquez](#)) sur le positionnement des herbicides



Semis de blé sous couvert de légumineuses

Des céréales sont et seront semées dans des couverts de légumineuses pérennes.
En fonction des objectifs, certains voudront conserver ces couverts et d'autres souhaiteront les détruire.

Voici quelques éléments disponibles sur les herbicides à utiliser si vous souhaitez désherber la parcelle en conservant ou pas le couvert (trèfle blanc, luzerne, lotier) – Screening réalisé par Arvalis

Le glyphosate

		Trèfle Blanc		Luzerne		Lotier corn.	
		Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle
Pré-semis ou pré-lévéé du blé	Clinic (glyphosate) 360 g/ha	++ à +++	+ à +++	++ à +++	+ à +++	++ à +++	++ à +++
	Clinic (glyphosate) 720 g/ha	++	+ à +++	+ à ++	+ à +++	++ à +++	+ à +++
	Clinic (glyphosate) 1080 g/ha	+ à ++	+ à ++	+	+ à +++	+ à +++	+ à +++

+++	Bonne sélectivité de l'herbicide sur le couvert, symptômes très limités
++ à +++	Sélectivité bonne à moyenne de l'herbicide sur le couvert
++	Sélectivité moyenne de l'herbicide sur le couvert
+ à ++	Sélectivité faible à moyenne de l'herbicide sur le couvert
+	Faible sélectivité de l'herbicide, symptômes très marqués ou couvert détruit
+ à +++	Sélectivité de l'herbicide sur le couvert très variable : de bonne à faible
	Pas de données

Les autres herbicides (hors inhibiteurs de l'ALS et hormones)

		Trèfle Blanc		Luzerne		Lotier com.	
		Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle
Stade 1-2 feuilles du blé	Trooper 1.8l/ha	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Trooper 2,5l/ha	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Fosburi 0.4 l/ha	++ à +++	++ à +++	+++	+++	+++	++ à +++
	Fosburi 0.5 l/ha	++ à +++	++ à +++	+++	+++	+++	++ à +++
	Fosburi 0.6 l/ha	++ à +++	++ à +++	+++	+++	+++	++ à +++
	Mamut 0.1 l/ha	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Mamut 0.2 l/ha	++	+++	++	+++	+++	+++
	Défi 2l/ha		+++				+++
	Défi 3l/ha		+++				+++
	Trinity 2l/ha		+++				+++
	Tolurgan 3 l/ha		+++				+++
	Trinity 2 + Défi 3 l/ha		++				+++
	Défi 3 + Mamut 0.2 l/ha		+++				+++
	Défi 2.5 + Fosburi 0.5 l/ha		++				+++
	Défi 3 + Constel 1.5 l/ha		+	++ à +++	++	++	++
	Trooper 2 + Défi 2 l/ha		+++				+++
	Trooper 2.5 + Mamut 0.15 l/ha	++	+	++ à +++	++ à +++	++	+
	Fosburi 0.5 + Tolurgan 3 l/ha	+	+ à +++	++ à +++	++ à +++	++	++ à +++
Tolurgan 3 + Trooper 2 l/ha	+	+	++ à +++	+++	+++	++	
Tolurgan 3.6 + Défi 2 l/ha	+	+	++ à +++	+++	++	++	
Stade 3 feuilles en 2014	Nessie 0.75 l/ha	++ à +++	+++	+++	++ à +++	++ à +++	++ à +++
Stade 1-2 feuilles en 2015	Nessie 1.5 l/ha	++ à +++	+++	++ à +++	++ à +++	++	++ à +++
Stade 3 feuilles -3 talles du blé	Platform 40WG 25 g/ha	+ à +++	+++	+ à ++	++ à +++	+ à +++	++ à +++
	Platform 40WG 50 g/ha	+ à +++	+++	+ à +++	+++	+ à +++	++ à +++

+++	Bonne sélectivité de l'herbicide sur le couvert, symptômes très limités
++ à +++	Sélectivité bonne à moyenne de l'herbicide sur le couvert
++	Sélectivité moyenne de l'herbicide sur le couvert
+ à ++	Sélectivité faible à moyenne de l'herbicide sur le couvert
+	Faible sélectivité de l'herbicide, symptômes très marqués ou couvert détruit
+ à +++	Sélectivité de l'herbicide sur le couvert très variable : de bonne à faible
	Pas de données

Les inhibiteurs de l'ALS (dont les sulfonylurées)

		Trèfle Blanc		Luzerne		Lotier corn.	
		Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle	Sélectivité 15-60 j. après traitt	Sélectivité en fin de cycle
Stade 1-3 feuilles du blé	Gratil 20 g/ha	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Gratil 40 g/ha	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Kalenkoa 0.8 l/ha	+ à +++	+	++ à +++	+ à +++	+++	+++
Stade 3 feuilles à fin tallage	Archipel 250 g/ha	+	+	+	+	++	++
	Archipel duo 0.8 l/ha	+	+	+	++		+++
	Atlantis pro 0.9 l/ha	+	+	+	+	+	+++
	Abak 0.25 + H	++	+	+	+ à +++	+ à ++	+ à ++
	Nicanor 5 g/ha	+ à +++	+ à +++	+ à +++	++ à +++	+ à +++	+++
Nicanor 10 g/ha	+ à ++	+ à ++	+ à ++	++ à +++	+ à +++	+++	
Stade 2 feuilles du blé	Harmony extra SX 35 g/ha		+				+
	Harmony extra SX 50 g/ha		+				+
Stade plein tallage à 1 nœud	Allié star SX 15 g/ha			+++	++		
	Allié star SX 23 g/ha					+++	+
Stade 3 feuilles à 1 nœud	Allié star SX 45 g/ha					++	+
	Primus 0.02 l/ha	+	+ à ++	++ à +++	++ à +++	++	++ à +++



ORGE d'HIVER

Semis

Les semis ont débuté.

Étincel semée au 20/09



Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

En cas de fortes infestations en vulpins, une stratégie de désherbage avec des herbicides à mode d'action racinaire est indispensable. Les spécialités de rattrapage de printemps type Axial sont inefficaces sur vulpins.

Mettre en œuvre les faux semis sur les zones de captage si problématique graminées.



TRITICALE

Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)



Avoine et seigle

Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)



Méteils

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Les semis ont débuté.

Semis de méteil de pois + vesce + trèfle + seigle dans une parcelle de luzerne + lotier + trèfle



Couverts

L'intérêt d'avoir des systèmes racinaires complémentaires (fasciculés et pivotants) dans les couverts sont multiples :

- faire fonctionner la photosynthèse et stocker le maximum de carbone sous terre
- explorer tout le potentiel nutritif du sol et piéger les éléments
- améliorer la structure du sol, lorsqu'il est travaillé superficiellement ou pas du tout. On fissure et on crée une **porosité verticale**
- nourrir et stimuler l'activité biologique des sols grâce aux racines vivantes
- créer un maillage qui **retiendra la terre** et un réseau racinaire qui pourra être facilement emprunté par les cultures suivantes
- **relarguer de l'azote** dans le sol après la destruction des usines à azote (luzerne, trèfle, féverole, autres légumineuses...)

Système racinaire de colza...



sanve....



... radis



...moutarde Abyssinie



... gesse



... fénugrec



... féverole d'hiver



... vesce



... pois



...féverole de print



...trèfle Alexandre



... nyger



... sarrasin



... tournesol



... phacélie



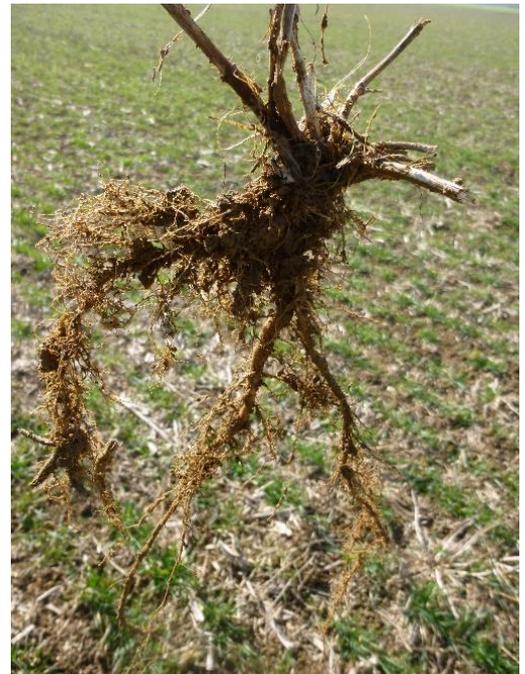
... lin



... luzerne



... trèfle violet



... lotier



... sorgho



... seigle



... moha.





Vous êtes chef-fe d'entreprise agricole, à partir de 2020 et **SELON LA DATE DE VALIDITE DE VOTRE CERTIFICAT, vous allez renouveler votre certiphyto pour 5 ANS.**



Trois modalités vous sont proposées :

- Soit suivre une formation dédiée de 7 heures en présentiel à l'AFPASA
- Soit réussir un test sur le programme (ou les contenus) de formation du certificat,
- Soit, et il s'agit d'une nouveauté, avoir participé à une formation labellisée ECOPHYTO, à laquelle s'ajoutera un module de formation court à distance.

Selon votre choix et afin de ne pas vous pénaliser sur le délai de renouvellement, nous vous conseillons de prendre contact DES MAINTENANT avec les interlocuteurs (trices) ci-dessous :

CONTACT : Stéphane AUBERT 06 73 41 82 27	CONTACT : Laurence COMBROUSSE 03 84 77 14 38
CHAMBRE D'AGRICULTURE 17 Quai Yves Barbier BP 20189 70004 VESOUL CEDEX	AFPASA 17 Quai Yves Barbier BP 20189 70004 VESOUL CEDEX

LC 13/09/19|

REGLEMENTATION ZONE VULNERABLE DU GRAYLOIS

SIE - CIPAN

- Il n'y a pas d'obligation de semer une interculture pour les récoltes postérieures au 10/09
- SIE (Surfaces d'Intérêt Ecologique) : la destruction de ces couverts, à courte durée, peut avoir lieu à partir du 5/10
- Les CIPAN (intercultures longues implantées dans le cadre de la directive Nitrates) peuvent être détruites à partir du 15/10

En zone vulnérable, la destruction chimique des couverts végétaux en interculture et des repousses est interdite, sauf sur les îlots culturaux en techniques culturales simplifiées ou en semis direct. Il est cependant préférable de ne pas les détruire chimiquement. Si vous avez besoin de surfaces pour épandre des effluents en hiver, mieux vaut garder en place les couverts, car l'épandage y est possible tout l'hiver si le couvert n'est pas détruit pendant 20 jours après l'épandage.

Le cahier d'enregistrement devra mentionner la date de récolte du précédent, la date de semis du couvert et la date de destruction.

CALENDRIER D'EPANDAGE

Périodes pendant lesquelles l'épandage est interdit en hiver dans la zone vulnérable (extrait)



1 cellule représente une quinzaine
 périodes d'interdiction fixées par le programme d'actions
 périodes d'épandage soumises à condition

Calendrier des interdictions en zone vulnérable		Novembre	Décembre	Janvier	Février
Cultures	Types de fertilisant				
Cultures d'automne sauf colza	Fumier compact, compost				
	autres Fumiers				
	Lisier, fiente, boues				
	Engrais minéraux				
colza d'automne	Fumier compact, compost				
	autres Fumiers				
	Lisier, fiente, boues				
	Engrais minéraux				
4 : Les	Fumier compact, compost	a	a	a	a
	autres Fumiers	b	b	b	b
	Lisier, fiente, boues	b	b	b	b
	Engrais minéraux				mais
Culture de Printemps précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost		5	5	5
	autres Fumiers				
	Lisier, fiente, boues				
	Engrais minéraux				
Culture de Printemps NON précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost				
	autres Fumiers				
Mais non précédé CIPAN ou Dérobée	Lisier, fiente, boues				
	Engrais minéraux				
Prairies de plus de 6 mois	Fumier compact, compost				
	autres Fumiers				
	Lisier, fiente, boues		3	3	3
	Engrais minéraux				
Autres cultures ⁴ (vergers, pépinières, cultures maraîchères et horticoles...) hors	Fumier compact, compost		4	4	
	autres Fumiers		4	4	
	Lisier, fiente, boues		4	4	
	Engrais minéraux		4	4	
Vignes	Fumier compact, compost				
	autres Fumiers				
	Lisier, fiente, boues				
	Engrais minéraux				

a = L'épandage est possible sur la CIPAN ou la dérobée si elle n'est pas détruite durant au moins 20j après l'épandage
b = les effluents peuvent être épandus durant les 15 jours précédant l'implantation de la CIPAN, sur la CIPAN et jusqu'à 20 jours avant sa destruction. Le total des apports avant et sur CIPAN est limité à 70kg d'azote efficace par hectare.
3 : L'épandage des effluents peu chargés est autorisé dans cette période dans la limite de 20 kg d'azote efficace/ha sur prairies et 50kg jusqu'au 31 août sur culture.
 interdictions d'épandage des cases hachurées ne s'appliquent pas l'année de plantation d'un verger ou d'une pépinière ornementale, fruitière ou forestière.
5 : L'épandage, dans le cadre d'un plan d'épandage, de boues de papeteries ayant un C/N supérieur à 30 est autorisé dans ces périodes, sans implantation d'une CIPAN ou d'une culture dérobée, sous réserve que la valeur du rapport C/N n'ait pas été obtenue à la suite de mélange de boues issues de différentes unités de production.

- Le jeudi 24 octobre à Saulx



Le GROUPE OPTIPLAINE de SAULX vous invite à la visite des démonstrations le **jeudi 24 octobre matin**



COMMENT CONCILIER préservation de l'environnement, fertilité des sols et autonomie fourragère ?

- 9h 45 - Accueil à 9H45 sur la parcelle du GAEC CHAMPENOUX à SAULX ([cliquez](#))
- 11 h00 - Visite de la parcelle du GAEC GRANDMOUGIN à CREVENEY ([cliquez](#))

La matinée se clôturera par un pot de l'amitié.



Au programme :
- Visite de couverts relais

- Profil de sol

- Témoignage des agriculteurs du groupe sur la valorisation des métaux, l'autonomie fourragère et la production laitière



Les agriculteurs du groupe
Frédéric BEQUAIN
Romain BRESSON
Marc CHAMPENOUX
Jean Marc COUVET
Damien GRANDMOUGIN
Mickaël MUHLEMATTER

Contact : Emeric COURBET 06-73-40-04-92



9H45 : Parcelle du GAEC CHAMPENOUX
Depuis Saulx, sur la D14 en direction de Mailleroncourt-Charette, 1^{er} chemin à droite, juste après être passé sous la déviation de Saulx
47°42'22.8"N 6°17'15.8"E
47.706333, 6.287722



11H00 : Parcelle GAEC GRANDMOUGIN
Depuis Saulx, sur la D100 en direction de Colombotte, 600 m après être passé sous la voie de chemin de fer
47°40'38.0"N 6°16'22.9"E
47.677222, 6.273028

- **Le lundi 2 décembre 2019 de 9h15 à 17h à AUTOREILLE, réservez cette date**
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures »
Le programme vous parviendra ultérieurement.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

